

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band: 56-57 (2006-2007)
Heft: 225

Artikel: Un faux "tétradrachme en or" de Mithridate Eupator
Autor: Callataÿ, François de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-171953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un faux «tétradrachme en or» de Mithridate Eupator

François de Callatay

L'objet que nous présentons ici a été acheté récemment à un bijoutier qui l'avait lui-même acquis auprès d'un particulier (fig. 1)¹. Il est de ceux qui suscitent l'incrédulité. Il s'agit d'une pièce au nom de Mithridate Eupator, roi du Pont, qui reprend parfaitement les types, le module et le style de ses tétradrachmes mais frappé en or, ce qui n'existe pas dans le *corpus* que j'ai donné de ce monnayage². La présomption est dès lors celle du faux. Mais voyons cela de plus près.



Fig. 1 (échelle 2:1).

Cet objet extraordinaire présente, au droit, la tête dite réaliste du souverain et, au revers, le type correspondant daté du premier mois de l'année 205 de l'ère bithyno-pontique, soit en octobre 93 av. J.-C. de notre calendrier. Il pèse 25,34 g (pour un mode à 16,70–16,79 g pour les tétradrachmes d'argent)³, mesure 29,5 mm de diamètre, ce qui est dans la norme, quoique légèrement en dessous de la médiane pour le style réaliste (31,2 mm)⁴. L'orientation des axes se situe entre 12h et 1h, ce qui est aussi la règle pour les tétradrachmes aux mêmes types.

S'il s'agit d'un vrai, qu'en faire? On peut, selon toute probabilité, écarter la possibilité qu'il puisse s'agir du seul exemplaire parvenu jusqu'à nous d'un véritable monnayage en or dont toute la production aura été refondue. Il y a peu d'exemples de monnayage d'or de mêmes types et module que le monnayage d'argent (la numismatique séleucide en offre toutefois de rares exemples). Le poids de 25,34 g en ferait un hexadrachme d'or (6 x 4,22 g = 25,32 g), ce qui ne cadre avec aucun système attesté. Il n'y a guère de chances non plus d'en faire un essai monétaire, réalisé en plomb généralement, et dont on est sans exemple pour l'or. On pourrait bien sûr, sans craindre l'anachronisme, y voir une pièce de présentation, une «schaumünze» qu'aurait reçu un proche du roi sinon le roi lui-même au sortir d'une visite de l'atelier. Mais le sens commun renâcle à construire un tel scénario.

1 Je dois à l'obligeance de Laurent Schmitt et de Samuel Gouet (Comptoir Général Financier) de pouvoir publier ce spécimen et d'en avoir réalisé les photographies.

2 F. DE CALLATAY, L'histoire des guerres mithridatiques vue par les Monnaies (Louvain-la-Neuve 1997).

3 DE CALLATAY (n. 2), p. 25.

4 DE CALLATAY (n. 2), p. 26.

Rappelons que pour fabriquer une contrefaçon moderne qui soit plausible, c'est-à-dire au moins frappée (ce que l'objet est sans aucun doute), on peut procéder de deux manières: soit, comme Becker, Caprara, Christodoulos et quelques autres, graver des coins à l'imitation la plus fidèle de l'antique, soit réaliser un coin par moulage d'une pièce authentique. Les deux techniques ont leurs inconvénients: la gravure moderne, nécessite un talent particulier de graveur et, de toute façon, il est exclu de reproduire exactement la gravure antique; dans le cas du moulage, il y a toujours déperdition de relief (et légère diminution du diamètre), d'où un aspect moins tranchant, plus savonneux des exemplaires, tout frappés qu'ils soient. Récemment, il semblerait que les faussaires aient repris à leur compte les progrès faits en résistance des matériaux pour atténuer la perte de netteté due au moulage.



Fig. 2: Tréflage au revers.

Que la pièce en or soit frappée, on peut l'affirmer de la façon la plus catégorique, notamment en fonction d'un détail technique: le revers laisse voir des marques nettes de double frappe ou tréflage, ce qui n'est guère concevable dans le cas d'une fabrication par moule (fig. 2).

On peut balayer rapidement l'hypothèse de coins gravés par un faussaire contemporain. Il se trouve que cette même variété datée d'octobre 93 av. J.-C. a



Fig. 3-4: Faux Caprara (oct. 93 av. J.-C.), F. de Callataÿ (n. 2), pl. 14.

fait l'objet de deux paires de faux de la part de Caprara, le célèbre faussaire établi à Smyrne, dans les années 1820⁵. Afin de donner la mesure qui sépare une (bonne) imitation de l'original, nous reproduisons ici ces deux contrefaçons modernes (fig. 3–4).

Tout diffère. La deuxième tentative, guidée par un louable souci d'améliorer la fidélité à l'original, demeure très lointaine de celui-ci (on note l'incompréhension du monogramme, les ailes du Pégase, la couronne de lierre, etc.).

En réalité, le coin de droit utilisé pour l'objet décrit ici est le coin D25 de mon catalogue, lequel est associé à des revers tous datés d'octobre 93 av. J.-C. Le doute n'est pas permis. Que l'on compare, pour s'en convaincre, avec les droits des exemplaires les mieux conservés, ceux de Paris (fig. 6)⁶ et de Boston (fig. 5)⁷.



Fig. 5: Boston, D25-R2a (échelle 2:1).



Fig. 6: Paris, D25-R3a (échelle 2:1).

On se trouve donc en présence d'une monnaie frappée à l'aide d'un coin de droit attesté par au moins 7 exemplaires⁸, dont – circonstance exceptionnelle pour le monnayage mithridatique – 5 proviennent d'une trouvaille faite lors de fouilles archéologiques officielles (*Inventory of Greek Coin Hoards* 335: Délos 1908). C'est dire si pas le moindre doute d'authenticité ne plane sur le coin de droit D25 de mon catalogue.

5 Voir PH. KINNS, *The Caprara Forgeries*, RNS Spec. Publ. 16 (Londres/Bâle 1984), pl. 5, n° 44–45 et DE CALLATAY (n. 2), p. 24 et pl. 14.

6 Paris, Bibliothèque nationale de France, Pont 22 = Waddington 119, provient du trésor de Thessalonique trouvé avant 1888. Voir M. THOMPSON/O. MÖRKHOLM/C. M. KRAAY, *An Inventory of Greek Coin Hoards* (New York 1973), n° 645 et W. H. WADDINGTON/E. BABELON/TH. REINACH, *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure I.1* (Paris 1925), pl. Suppl. A, n° 12 et DE CALLATAY (n. 2), p. 10 (D25-R3a).

7 A. BALDWIN BRETT, *Catalogue of Greek Coins*. Museum of Fine Arts Boston (Boston 1955), pl. 69, n° 1355 (Inv. 35185). Voir E. S. G. ROBINSON, *Catalogue of Ancient Greek Coins Collected by Godfrey Locker Lampson* (Londres 1923), n° 258; *Vente Ars Classica*, 12, 18–23 oct. 1926, no 1689 et DE CALLATAY (n. 2), p. 10 et pl. 3 (D25-R2a).

8 DE CALLATAY (n. 2), p. 10.

Reste dès lors à envisager la possibilité que cette pièce en or a été réalisée à l'aide de coins anciens et officiels mais moulés dans un récent passé, éventualité désormais nécessaire pour en établir la fausseté.

Le tranchant du relief est bon, pas inférieur aux exemplaires authentiques. Et l'on voit difficilement que certains éléments (les lettres de la légende ou les petits lunes accostées aux feuilles de lierre) puissent résulter de la frappe d'un coin moulé (même retouché). Le diamètre aussi ne se démarque pas des originaux, en tous cas pas de façon appréciable (mais il est vrai que l'examen s'est fait par juxtaposition de la pièce en or et de moulages tirés de tétradrachmes originaux).

Toutefois, un point attire l'attention de l'observateur muni d'une bonne loupe: on distingue, en différents endroits du droit et du revers, une série de très petites protubérances rondes qui sont absentes sur les tétradrachmes (fig. 7-11). Qui plus est, ces protubérances se retrouvent dans la chevelure du roi au droit et dans les motifs de la couronne de lierre au revers, soit précisément aux endroits les plus susceptibles de retenir les bulles d'air (voir ci-dessus le moulage de l'exemplaire de Paris).

Ceci condamne sans appel cette étrange pièce en or comme un faux frappé obtenu à partir de coins moulés sur une pièce originale. On fera observer que cet objet atteste un exemplaire inconnu de mon catalogue et que son auteur n'a,

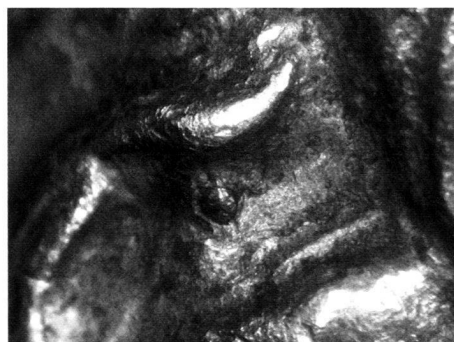


Fig. 7: Protubérance dans la chevelure.



Fig. 8: Protubérance dans la chevelure.

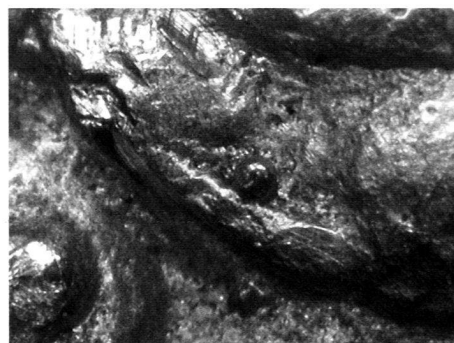


Fig. 9: Protubérance sur la feuille de lierre.



Fig. 10: Protubérance sur la feuille de lierre.

à la différence de la pratique usuelle et de l'intérêt commercial, fabriqué – jusqu'à plus ample informé – qu'un exemplaire unique, par ailleurs confondant de qualité, sans chercher apparemment à en tirer bénéfice puisque la pièce a été rachetée pour à peine un peu plus que son poids en or.

Ne serait-ce le choix du métal, qui la désigne à la suspicion immédiate, cette pièce illustre les progrès accomplis par les faussaires, désormais capables de produire des coins moulés ayant gardé tout ou presque du tranchant originel, sans déperdition notable de relief. La mise en garde est de taille.

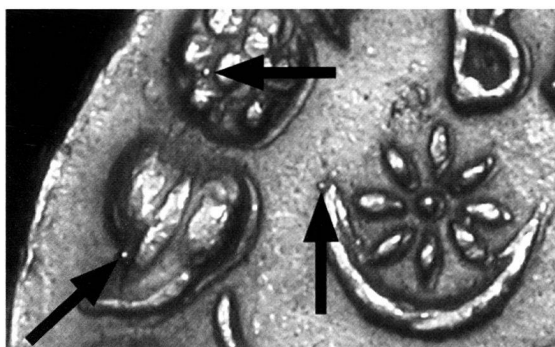


Fig. 11: Protubérance sur la feuille de lierre.

François de Callatay
Bibliothèque royale de Belgique
4. Bd. de l'Empereur
B-1000 Bruxelles